

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe du cadre de vie  
Direction de la Culture  
0413311676

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 20 SEPTEMBRE 2019  
SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : M. YVES MORAINÉ / MME SABINE BERNASCONI**

**OBJET : Partenariat culturel - Aide au développement culturel des communes - 3ème répartition 2019.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la Déléguée à la Culture, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le soutien financier en fonctionnement apporté aux communes du département par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône au titre de l'aide au développement culturel des communes, est destiné aux activités culturelles gérées directement par celles-ci.

Cette coopération à l'échelon départemental permet de favoriser des politiques culturelles aux enjeux dépassant le seul champ culturel et artistique, alimentant des ambitions publiques élargies à la solidarité active, à l'attractivité territoriale (aménagement, tourisme, développement économique, créativité culturelle, ...) ou encore au rayonnement culturel et patrimonial du territoire.

Cette aide a pour objectif de valoriser notamment les petites et moyennes communes du territoire, dans une logique d'aménagement culturel du territoire et de circulation des publics. Il s'agit de les accompagner dans l'élaboration de leur programmation.

Dans ce cadre, il est proposé l'attribution de 5 subventions de fonctionnement en relation avec la thématique de la gastronomie dans le cadre des capitales provençales de la culture, conformément au tableau joint en annexe du présent rapport.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé  
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL

